

sayent-elles pas de s'entendre entr'elles, pour lui créer une position indépendante et respectée de tous, quelque part où la population ne lui sera pas hostile, parce qu'elle ne se sentira pas asservie (1)? Ne peut-on établir une capitale spirituelle de la fédération catholique, dans laquelle le souverain pontife aura pour sa garde un contingent de troupes de chaque nation, et une liste civile garantie et fournie par chaque gouvernement, à proportion de sa population? Ce que l'on a fait pour le clergé français devenu, depuis qu'il a perdu ses biens temporels, une magistrature nationale, ne pourrait-on le tenter pour la papauté, qui serait alors une magistrature catholique, soutenue par la catholicité tout entière? L'Église de France est-elle déchuë en grandeur, a-t-elle perdu quelque chose de sa dignité, son indépendance a-t-elle été diminuée, parce que l'État est devenu son débiteur?

Quant à nous, nous ne pouvons croire un seul instant que le pape soit disposé à accepter tel qu'il lui est offert, c'est-à-dire sans restriction, ce principe de M. Thiers, qu'il n'y a d'indépendance pour le pontificat que la souveraineté temporelle; nous ne pouvons nous imaginer qu'il ne recule pas devant les conséquences qui y sont impliquées; nous nous refusons à penser que le pape ne peut exister qu'à la condition d'être roi absolu, que l'église ne peut prospérer que par une iniquité, que la foi des chrétiens dépend des conditions temporelles du pontificat. Si nous nous nous trompons, si les faits nous prouvent que de telles idées prévalent au XIX^e siècle dans le monde chrétien, nous répéterons avec le philosophe payen : *fiat justitia, ruat cælum* : que la justice se fasse, et que le ciel s'écroule!

En définitive, qu'avons-nous gagné à notre expédition de Rome? de l'honneur? non : car jamais notre diplomatie n'a montré plus d'hésitation et moins de droiture; de la sûreté pour l'ordre intérieur? Non; car elle a été la cause (tout au moins le prétexte) d'une émeute dans nos rues d'abord, et, plus tard d'un désaccord entre la majorité et le chef du pouvoir exécutif; des sympathies? non : car le gouvernement papal nous est hostile, et les peuples se défient de nous; des conditions de stabilité pour la papauté? non : car nous défions le politique le plus optimiste de dire qu'une solution, réelle et durable, a été donnée à la question qui divise le peuple romain et le pouvoir papal; des chances de tranquillité dans l'avenir? non : car nous serons obligés, à cause de nos faiblesses, et de notre insuccès dans

(1) Il fut question, au Congrès de Vienne, de déclarer Rome ville neutre, comme Hambourg ou Francfort, et de joindre les États-Romains à la Toscane et au royaume de Naples.